

ARRETE N° 162/2026/AT

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de LIVAROT-PAYS D'AUGE,

VU la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée par la Loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes des Départements et des Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-4,

VU l'article R 411-8 du Code de la Route,

VU l'article 610-5 du Code Pénal

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 4 Novembre 1967.

VU les arrêtés subséquents portant sur la modification ou de révision des parties 1 à 8 du livre 1 de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 Février 1988,

VU la demande de Madame Loetitia OULMY maître composteur, Directrice Générale Adjointe à l'environnement de l'agglomération Lisieux Normandie qui souhaite occuper le domaine public à LIVAROT

CONSIDERANT QUE DANS LE CADRE D'UNE DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS, IL CONVIENT D'AUTORISER AU DEMANDEUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SUR LA PLACE PASTEUR A LIVAROT 14140 LIVAROT-PAYS D'AUGE.

CONSIDERANT QU'IL EST ABSOLUMENT NECESSAIRE DE GARANTIR LA SECURITE DE TOUTES ET TOUS LORS DE CES TRAVAUX ET D'EN ASSURER LE BON DEROULEMENT.

ARRETE

ARTICLE 1 : Dans le cadre d'une distribution de composteurs, madame Loetitia OULMY est autorisée à occuper la halle de la Place Pasteur à Livarot 14140 Livarot-Pays d'Auge le **Mardi 1 Septembre 2026 de 17h00 à 18h00.**

ARTICLE 2 : Des barrières seront mises en place par les agents des services techniques de la commune de Livarot-Pays d'Auge pour délimiter la zone réservée.

ARTICLE 3 : Les dispositions visées aux précédents articles seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place pour information aux riverains.

ARTICLE 4: Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Police Municipale.
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Livarot.
- Au demandeur

Fait à LIVAROT-PAYS D'AUGE

Le 25 Août 2026

Le Maire,

Jonathan BLIN

